
**Détermination du point d'éclair — Méthode
Pensky-Martens en vase clos**

Determination of flash point — Pensky-Martens closed cup method

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2719:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-
eff0d64e494/iso-2719-2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002)



PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2719:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002>

© ISO 2002

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Sommaire

	Page
1	1
2	1
3	2
4	2
5	2
6	2
7	3
7.1	3
7.2	3
7.3	3
7.4	3
8	4
9	4
9.1	4
9.1.1	4
9.1.2	4
9.1.3	4
9.1.4	4
9.2	4
10	5
10.1	5
10.2	5
10.3	6
11	6
11.1	6
11.2	6
12	6
13	6
13.1	6
13.2	7
13.3	7
14	8
Annexes	
A	9
B	12
C	18
D	19
Bibliographie	22

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 2719 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et lubrifiants*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 2719:1988), dont elle constitue une révision technique.

Les annexes B et C constituent des éléments normatifs de la présente Norme internationale. Les annexes A et D sont données uniquement à titre d'information.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2719:2002
<https://www.iso.org/standard/8289ba9-e2ed-48eb-9965-ef10d64e494/iso-2719-2002>

Introduction

Les valeurs de points d'éclair peuvent être utilisées pour le transport, le stockage, la manutention et la réglementation de sécurité, comme caractéristique de classification pour définir les produits «inflammables» et «combustibles». Une définition précise des différentes classes est donnée dans chaque réglementation particulière.

Une valeur de point d'éclair peut indiquer la présence de produits hautement volatils dans un produit relativement non volatil ou ininflammable. L'essai de point d'éclair peut donc constituer une étape préliminaire dans l'étude de la composition de produits inconnus.

Il n'est pas recommandé d'effectuer une détermination de point d'éclair sur des produits potentiellement instables, décomposables ou explosifs, sauf s'il a préalablement été établi que le chauffage de la quantité spécifiée de tels produits en contact avec les éléments métalliques de l'appareil de point d'éclair, dans la plage de température requise par la méthode, n'induit pas de décomposition, d'explosion ou tout autre effet néfaste.

Il est recommandé de considérer l'interprétation des résultats de point d'éclair obtenus sur des produits contenant des hydrocarbures halogénés avec précaution, étant donné que ces mélanges peuvent donner des résultats anormaux.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 2719:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2719:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-efff0d64e494/iso-2719-2002>

Détermination du point d'éclair — Méthode Pensky-Martens en vase clos

AVERTISSEMENT — L'utilisation de la présente Norme internationale peut impliquer l'intervention de produits, d'opérations et d'équipements à caractère dangereux. La présente Norme internationale n'est pas censée aborder tous les problèmes de sécurité concernés par son usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de la présente Norme internationale de consulter et d'établir des règles de sécurité et d'hygiène appropriées et de déterminer l'applicabilité des restrictions réglementaires avant utilisation.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale décrit deux méthodes, A et B, pour la détermination du point d'éclair des liquides combustibles, des liquides contenant des matières solides en suspension, des liquides ayant tendance à former un film en surface dans les conditions d'essai, et d'autres liquides, au moyen de l'appareil d'essai Pensky-Martens en vase clos. Elle est applicable aux liquides ayant un point d'éclair supérieur à 40 °C.

NOTE 1 Techniquement les kérosènes ayant un point d'éclair supérieur à 40 °C peuvent être soumis à l'essai selon la présente Norme internationale. Cependant il est d'usage courant de déterminer le point d'éclair des kérosènes selon l'ISO 13736^[8]. De façon analogue, les huiles lubrifiantes neuves sont normalement soumises à l'essai suivant l'ISO 2592^[5].

La méthode A est utilisée pour la détermination du point d'éclair des peintures et des vernis qui ne forment pas de film en surface, des huiles lubrifiantes neuves et d'autres produits pétroliers ne faisant pas partie du champ d'application de la méthode B. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002>

La méthode B est utilisée pour la détermination du point d'éclair des combustibles contenant des résidus, des bitumes fluidifiés, des huiles lubrifiantes usagées, des liquides ayant tendance à former un film en surface, des liquides contenant des matières solides en suspension et des produits hautement visqueux tels que des solutions polymériques et des adhésifs.

NOTE 2 Afin de pouvoir comparer entre eux les points d'éclair d'huiles lubrifiantes usagées et neuves, par exemple dans le cadre d'un programme de suivi de lubrifiant en service, il est permis d'analyser les huiles lubrifiantes usagées en utilisant la méthode A. Cependant, les valeurs de fidélité relatives à ces produits ne sont valables que pour la méthode B.

La présente Norme internationale n'est pas applicable aux peintures renfermant de l'eau, ni aux liquides contaminés par des traces de produits hautement volatils.

NOTE 3 Le point d'éclair des peintures renfermant de l'eau peut être déterminé suivant l'ISO 3679^[6]. Les liquides contaminés par des traces de produits hautement volatils peuvent être analysés conformément à l'ISO 1523^[4] ou l'ISO 3679.

NOTE 4 Les valeurs de fidélité ne sont valables que dans les intervalles de point d'éclair indiqués dans l'article 13.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 1513:1992, *Peintures et vernis — Examen et préparation des échantillons pour essais*

ISO 3170:—¹⁾, *Produits pétroliers liquides — Échantillonnage manuel*

ISO 3171:1988, *Produits pétroliers liquides — Échantillonnage automatique en oléoduc*

ISO 15528:2000, *Peintures, vernis et matières premières pour peintures et vernis — Échantillonnage*

3 Terme et définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, le terme et la définition suivants s'appliquent.

3.1

point d'éclair

température la plus basse de la prise d'essai, corrigée à la pression barométrique de 101,3 kPa, à laquelle l'application d'une source d'inflammation provoque l'inflammation des vapeurs émises par la prise d'essai avec propagation de la flamme sur toute l'étendue de la surface du liquide, dans les conditions d'essai spécifiées

4 Principe

La prise d'essai est placée dans le vase d'un appareil Pensky-Martens, puis chauffée de manière à produire un accroissement constant de sa température, ceci sous agitation continue. Une source d'inflammation est dirigée à travers une ouverture du couvercle du vase d'essai à des intervalles de température réguliers avec interruption simultanée de l'agitation. La température la plus basse à laquelle l'application de la source d'inflammation provoque l'inflammation des vapeurs émises par la prise d'essai avec propagation de la flamme sur toute l'étendue de la surface du liquide est notée comme étant le point d'éclair à la pression barométrique ambiante. Cette température est corrigée à la pression atmosphérique normale au moyen d'une équation.

[ISO 2719:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-efff0d64e494/iso-2719-2002)

5 Produits

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-efff0d64e494/iso-2719-2002>

5.1 Solvant de nettoyage, pour débarrasser le vase et le couvercle de toute trace d'échantillon.

NOTE Le solvant utilisé sera choisi en fonction de la nature du produit ayant été soumis à l'essai précédent et de la ténacité du résidu. Des solvants aromatiques peu volatils (exempts de benzène) peuvent être utilisés pour enlever des traces d'huile, et un mélange de solvants tel que toluène-acétone-méthanol peut être efficace pour éliminer des dépôts du type gomme.

5.2 Liquides de vérification, tels que décrits en annexe A.

6 Appareillage

6.1 Appareil de point d'éclair, appareil Pensky-Martens à vase clos tel que spécifié en annexe B.

Lorsqu'un équipement automatisé est utilisé, s'assurer qu'il a été démontré que les résultats obtenus se situent bien dans les limites de fidélité de la présente Norme internationale, et que l'ensemble vase et couvercle sont conformes aux exigences dimensionnelles et mécaniques données en annexe B. Si des appareils automatisés sont utilisés, l'utilisateur doit s'assurer que toutes les instructions du fabricant relatives au réglage et à la mise en œuvre de l'appareil sont respectées.

NOTE Dans certaines conditions, les sources d'inflammation électriques peuvent donner des résultats différents de ceux obtenus avec une flamme. En outre, les sources d'inflammation électriques peuvent produire des résultats variables.

En cas de litige, à moins qu'il n'en soit décidé autrement, la détermination du point d'éclair effectuée manuellement, avec une flamme comme source d'inflammation, doit être considérée comme la méthode d'arbitrage.

1) À publier. (Révision de l'ISO 3170:1988)

6.2 Thermomètres, d'échelle basse, moyenne et haute, conformes à l'annexe C. Le choix initial du thermomètre doit être basé sur le point d'éclair présumé.

NOTE D'autres dispositifs de mesure de la température peuvent être utilisés, à condition qu'ils possèdent la même exactitude et la même réponse que les thermomètres spécifiés dans l'annexe C.

6.3 Baromètre, précis à 0,1 kPa près. Ne pas utiliser de baromètres précorrégés pour donner directement la pression régnant au niveau de la mer, tels que ceux employés dans les stations météorologiques et les aéroports.

6.4 Bain chauffant ou étuve, pour réchauffer l'échantillon si nécessaire, capable de réguler la température à ± 5 °C. L'étuve doit être ventilée et construite de telle manière qu'elle ne pourra être la cause de l'ignition de toutes vapeurs inflammables qui peuvent être produites quand l'échantillon est chauffé.

Il est recommandé d'utiliser une étuve antidéflagrante.

7 Préparation de l'appareil

7.1 Emplacement de l'appareil

Installer l'appareil (6.1) sur une surface stable et à niveau, située dans un local exempt de courants d'air (voir les notes ci-dessous).

NOTE 1 Lorsque les courants d'air ne peuvent être évités, il est recommandé d'entourer l'appareil d'un écran de protection.

NOTE 2 Lorsque les échantillons testés produisent des vapeurs toxiques, l'appareil peut être placé sous une hotte de laboratoire dotée d'une régulation individuelle de débit d'air, réglée de telle sorte que les vapeurs émises puissent être extraites sans provoquer de courants d'air autour du vase d'essai pendant l'essai.

[ISO 2719:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-eff0d64e494/iso-2719-2002>

7.2 Nettoyage du vase d'essai

Nettoyer le vase d'essai, le couvercle et ses accessoires avec un solvant approprié (5.1) pour enlever toute trace de gomme ou de résidu subsistant d'un essai précédent. Sécher sous un courant d'air propre jusqu'à élimination complète du solvant utilisé.

7.3 Assemblage de l'appareil

Vérifier que le vase d'essai, le couvercle et les autres parties ne présentent aucun signe de détérioration et qu'ils sont exempts de dépôts. Assembler l'appareil conformément à l'annexe B.

7.4 Vérification de l'appareil

7.4.1 Vérifier le fonctionnement correct de l'appareil au moins une fois par an, en effectuant un essai selon la méthode A sur un matériau de référence certifié (MRC) (5.2). Le résultat obtenu doit être égal ou inférieur à $R/\sqrt{2}$ fois la valeur certifiée du MRC, R étant la reproductibilité de la méthode (voir Tableau 3).

Il est recommandé d'effectuer des vérifications plus fréquentes à l'aide d'étalons de travail secondaires (ETS) (5.2).

L'annexe A présente une méthode recommandée pour effectuer la vérification des appareils à l'aide de MRC et d'ETS, et pour préparer des ETS.

7.4.2 Les valeurs numériques obtenues lors de la vérification ne doivent pas être utilisées pour établir un biais ni pour apporter une quelconque correction aux points d'éclair déterminés ensuite avec l'appareil.

8 Échantillonnage

8.1 Sauf indication contraire, prélever les échantillons pour analyse conformément aux méthodes données dans l'ISO 15528, l'ISO 3170, l'ISO 3171 ou dans une norme nationale équivalente.

8.2 Placer les échantillons dans des récipients hermétiquement fermés et appropriés au produit échantillonné. Pour des raisons de sécurité, s'assurer que le récipient d'échantillon est rempli seulement entre 85 % et 95 % de sa capacité.

8.3 Stocker les échantillons dans des conditions permettant de minimiser les pertes de vapeurs et les remontées de pression. Éviter de stocker les échantillons à une température supérieure à 30 °C.

9 Manutention des échantillons

9.1 Produits pétroliers

9.1.1 Sous-échantillonnage

Sous-échantillonner à une température inférieure d'au moins 28 °C à celle du point d'éclair présumé. Pour stocker une partie aliquote de l'échantillon d'origine avant de réaliser l'essai, s'assurer que le récipient est rempli à plus de 50 % de sa capacité (voir note en 10.1).

ITOH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

9.1.2 Échantillons contenant de l'eau libre

Si l'échantillon contient de l'eau libre, laisser décanter l'eau d'une partie aliquote avant de la mélanger.

ISO 2719:2002

eff10d64e494/iso-2719-2002

Les résultats de point d'éclair peuvent être affectés par la présence d'eau. Dans le cas de certains combustibles et lubrifiants, l'eau libre ne se décante pas toujours facilement. Dans de tels cas, il est recommandé de procéder à une séparation de l'eau par un procédé physique avant de mélanger l'échantillon ou, si cela n'est pas possible, il convient d'analyser le produit selon l'ISO 3679^[6].

9.1.3 Échantillons liquides à température ambiante

Avant de prélever la prise d'essai, mélanger l'échantillon en le secouant doucement à la main, et en prenant soin de minimiser les pertes de composés volatils, puis poursuivre conformément à l'article 10.

9.1.4 Échantillons semi-solides ou solides à température ambiante

Chauffer l'échantillon dans son récipient pendant 30 min soit dans un bain chauffant, soit dans une étuve (6.4), à une température de 30 °C ± 5 °C, ou à une température plus élevée ne dépassant pas 28 °C en dessous du point d'éclair présumé; prendre la valeur la plus élevée. Si après 30 min l'échantillon n'est toujours pas complètement liquide, poursuivre le préchauffage pendant des périodes supplémentaires de 30 min jusqu'à liquéfaction complète. Éviter de surchauffer l'échantillon, ceci pouvant conduire à des pertes de composés volatils. Après agitation douce, poursuivre conformément à l'article 10.

9.2 Peintures et vernis

Préparer les échantillons conformément à l'ISO 1513.

10 Mode opératoire

10.1 Généralités

NOTE Si le volume de l'échantillon est amené à moins de 50 % de la capacité du récipient, les résultats des déterminations de points d'éclair peuvent en être affectés.

Il convient de prendre garde lorsque sont soumis à l'essai des échantillons de combustibles résiduels contenant une quantité d'eau significative, car le chauffage de ces produits peut occasionner une formation de mousse et un débordement hors du vase d'essai.

10.2 Méthode A

10.2.1 Noter la pression atmosphérique régnant au voisinage de l'appareil au moment de l'essai au moyen d'un baromètre (6.3).

NOTE Il n'est pas considéré comme nécessaire de corriger la pression barométrique à 0 °C, bien que certains baromètres soient conçus pour réaliser automatiquement cette correction.

10.2.2 Remplir le vase d'essai (voir 7.3) avec la prise d'essai jusqu'au niveau indiqué par la marque de remplissage. Mettre le couvercle sur le vase et placer l'ensemble dans la chambre de chauffage. Vérifier que le dispositif de positionnement ou de verrouillage est convenablement engagé, puis insérer le thermomètre (6.2). Allumer la flamme d'essai et la régler de façon quelle ait un diamètre compris entre 3 mm et 4 mm, ou mettre en marche la source d'inflammation électrique. Allumer la flamme du brûleur, ou mettre en marche le chauffage électrique et chauffer de façon que la vitesse d'accroissement de la température indiquée par le thermomètre soit de 5 °C/min à 6 °C/min, et maintenir cette vitesse de chauffage tout au long de la prise d'essai. Agiter la prise d'essai à une vitesse de rotation de 90 r/min à 120 r/min, le flux étant dirigé vers le bas.

10.2.3 Si le point d'éclair présumé de la prise d'essai est inférieur ou égal à 110 °C, effectuer la première présentation de la source d'inflammation lorsque la température de la prise d'essai est égale à la température présumée diminuée de 23 °C ± 5 °C, et ensuite tous les 1 °C. Pour cela, arrêter l'agitation et présenter la source d'inflammation en manœuvrant le mécanisme situé sur le couvercle, et qui commande à la fois le volet et la source d'inflammation. Abaisser la source dans l'espace de vapeurs du vase en 0,5 s, la laisser dans cette position basse pendant 1 s, puis la relever rapidement en position haute.

10.2.4 Si le point d'éclair présumé de la prise d'essai est supérieur à 110 °C, effectuer la première présentation de la source d'inflammation lorsque la température de la prise d'essai est égale à la température présumée diminuée de 23 °C ± 5 °C, et ensuite à des températures qui sont un multiple de 2 °C. Pour cela, arrêter l'agitation et présenter la source d'inflammation en manœuvrant le mécanisme situé sur le couvercle, et qui commande à la fois le volet et la source d'inflammation. Abaisser la source dans l'espace de vapeurs du vase en 0,5 s, la laisser dans cette position basse pendant 1 s, puis la relever rapidement en position haute.

10.2.5 Quand le point d'éclair du produit soumis à l'essai est totalement inconnu, effectuer un essai préliminaire en commençant à une température appropriée. Réaliser la première présentation de la source d'inflammation à 5 °C au-dessus de la température de départ, puis suivre la méthode donnée en 10.2.3 ou 10.2.4, selon le cas.

10.2.6 Noter, comme point d'éclair observé, la température de la prise d'essai lue sur le thermomètre au moment où la présentation de la source d'inflammation provoque un éclair net à l'intérieur du vase d'essai. Ne pas confondre le véritable éclair avec le halo bleuté qui entoure quelquefois la source d'inflammation lors des présentations approchant le point d'éclair réel.

10.2.7 Si la température à laquelle le point d'éclair est observé ne se situe pas dans un intervalle de température compris entre 18 °C et 28 °C au-dessus de la température de la première présentation de la source d'inflammation, le résultat n'est pas valable. Recommencer l'essai avec une nouvelle prise d'essai, en réajustant la température de la première présentation de la source d'inflammation, jusqu'à obtenir un résultat valable où le point d'éclair est supérieur de 18 °C à 28 °C à la température de la première présentation de la source d'inflammation.

10.3 Méthode B

10.3.1 Noter la pression barométrique régnant au voisinage de l'appareil au moment de l'essai au moyen d'un baromètre (6.3) (voir la note en 10.2.1).

10.3.2 Remplir le vase d'essai (voir 7.3) avec la prise d'essai jusqu'au niveau indiqué par la marque de remplissage. Mettre le couvercle sur le vase et les placer dans la chambre de chauffage. Vérifier que le dispositif de positionnement ou de verrouillage est convenablement engagé, puis insérer le thermomètre (6.2). Allumer la flamme d'essai et la régler de façon qu'elle ait un diamètre compris entre 3 mm et 4 mm, ou mettre en marche la source d'allumage électrique. Allumer la flamme du brûleur, ou mettre en marche le chauffage électrique, et chauffer de façon que la vitesse d'accroissement de la température indiquée par le thermomètre soit de 1,0 °C/min à 1,5 °C/min, et maintenir cette vitesse de chauffage tout au long de l'essai. Agiter la prise d'essai à une vitesse de rotation de 250 r/min \pm 10 r/min, le flux étant dirigé vers le bas.

10.3.3 À l'exception des exigences données en 10.3.2 relatives à la vitesse de chauffage et d'agitation, procéder conformément aux paragraphes 10.2.3 à 10.2.7.

11 Calculs

11.1 Conversion des indications de pression barométrique

Si la pression barométrique n'est pas indiquée en kilopascals, procéder à la conversion au moyen de l'une des relations suivantes:

Indication en hPa \times 0,1 = kPa

Indication en mbar \times 0,1 = kPa

Indication en mmHg \times 0,133 3 = kPa

iteh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2719:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e289ba9-e2ed-48eb-9965-c10d64c47470/iso-2719-2002>

11.2 Correction du point d'éclair observé à la pression atmosphérique normale

Calculer le point d'éclair corrigé à la pression atmosphérique de 101,3 kPa, T_c , en appliquant l'équation suivante:

$$T_c = T_o + 0,25(101,3 - p)$$

où

T_o est le point d'éclair à la pression barométrique ambiante, en degrés Celsius;

p est la pression barométrique ambiante, en kilopascals.

NOTE Cette équation n'est strictement correcte que dans la plage de pression barométrique comprise entre 98,0 kPa et 104,7 kPa.

12 Expression des résultats

Noter le point d'éclair, corrigé à la pression atmosphérique normale, arrondi à 0,5 °C près.

13 Fidélité

13.1 Généralités

La fidélité, obtenue à partir de l'examen statistique des résultats d'essai interlaboratoires conformément à l'ISO 4259 [7], est donnée en 13.2 et 13.3.